



## Le Bilan des acquis de l'élu-e local-e (BAE)

### Présentation

**Le Bilan des acquis de l'élu-e est une démarche initiée par l'Association *Elles aussi* afin de permettre à tout élu-e de valoriser les compétences acquises lors de son mandat électif.**

Les objectifs de la démarche BAE sont :

- Savoir repérer et s'approprier toutes les compétences mises en œuvre lors des mandats électifs
- Mettre en relief et formaliser ses talents et ses compétences
- Resituer la fonction élective comme une étape dans une carrière
- Préparer son changement de statut et/ou départ de la fonction élective
- Se repositionner et élaborer une stratégie de parcours réaliste et réalisable
- Apprendre à communiquer sur son expérience
- Prendre du recul et construire un projet professionnel

### Déroulement

#### Etape 1 :

- Cartographier ses compétences professionnelles et extra-professionnelles
- Identifier les indicateurs qualitatifs et quantitatifs de ses compétences
- Situer la place de la période élective dans la carrière et le parcours personnel
- Faire émerger ses leviers de motivation pour la suite de sa carrière
- Repérer ses modes de fonctionnement personnel en termes de management, de communication, de prise de décision

#### Etape 2 :

- Elaborer un projet de positionnement professionnel et/ou extra-professionnel
- Rechercher les éléments d'information nécessaires à la vérification des projets (lieux ressources, personnes ressources)
- Identifier les ressources, les obstacles, les freins, les opportunités inhérents aux projets
- Explorer les pistes, les éléments de faisabilité et bâtir le plan d'action (VAE, formation, recherche directe...)
- Elaborer une stratégie de communication adaptée

## Modalités

**Format sur-mesure**

**Durée de 8 H à 16 heures.**

**Prise en charge financière par les collectivités (si le prestataire a l'agrément du ministère de l'Intérieur pour la formation des élus) ou les organismes de formation des partis politiques.**

- Entretien individuel
- Possibilité d'entretiens collectifs avec des pairs
- Face à face ou accompagnement à distance
- Mise à disposition de supports au travail personnel inter-séquences
- Rédaction d'un support « Livret de compétences des acquis de l'élu-e »

## L'approche

**La démarche BAE est conduite par un professionnel de l'accompagnement des bilans de compétences et de conseil en gestion de carrière**

### L'accompagnement

L'accompagnement doit permettre à l'élu-e d'explicitier ses ressources et ses compétences transférables, de faire émerger et évoluer ses représentations sur la suite de son parcours, de dégager des pistes d'actions, de déployer sa créativité, et d'engager des étapes réalistes et concrètes.

### La déontologie

L'intervenant s'engage à respecter dans les accompagnements une posture, une « manière de faire » qui engage son éthique.

Il sera en permanence attentif :

- aux besoins des personnes concernées
- au maintien du cadre éthique
- à l'utilisation de méthodes adaptées à la demande
- à la transmission et au transfert des outils